



Salariés
Agents fonction publique
Demandeurs d'emploi
Travailleurs Non Salariés
Elus



La VAE

Faire reconnaître mes acquis

Conseil et
Acompagnement
VAE

Les critères

Avoir au moins un an temps plein d'expérience professionnelle

Identifier un diplôme professionnel correspondant à cette expérience

Disposer d'un mode de financement

L'impact du consultant

Une opportunité
d'évolution de carrière





L'idée

Vous avez acquis des compétences grâce à votre expérience professionnelle.

Votre diplôme est décomposé en compétences dans un référentiel.

Un accompagnateur VAE vous apporte méthodologie et conseil pour construire et rédiger votre dossier VAE.

Préparé au jury VAE vous allez présenter votre dossier.



L'organisation

Nous mettons en place une prise en charge avec votre CPF (*Compte Personnel Formation*), votre employeur ou Pôle Emploi.

Nous personnalisons avec vous la prestation adaptée à parcours VAE.

Vous choisissez une réalisation en **présentiel** ou bien à **distance** ou **mixte**.

Vous planifiez le parcours avec votre consultant du réseau APC RH & Formation.

Nos sites sont en accès PMR



La réalisation

Un parcours ponctué de rendez vous de travail, d'analyses d'activités et de relectures de vos écrits.

Les activités professionnelles du référentiel

Les fiches d'activité

Les relectures annotées de l'accompagnateur

La finalisation du dossier VAE

La préparation au jury VAE

Une relation méthodologique de 6 à 9 mois



**Recevabilité
déjà acquise**

**Parcours VAE
6 mois / 18H**

**Parcours VAE
Santé-
Sanitaire-Social**

9 mois / 22H

**Parcours VAE
Éducation Nationale**

9 mois / 22H

**Diagnostic VAE
en ligne (gratuit)**

www.apc-formation.com

**Bilan
Evolupro**

**Préparation VAE
Universitaire**

**Parcours VAE
Master 2 - Ingénieur
Expert Comptable**

9 mois / 18H

CHOOSE YOUR WAY



OutPlacement

Employés
Agents de maitrise
Cadres



Bilan de
Compétences

Présentiel
A distance



Orientation

Scolaire

3° à Bac +1



BILAN DE COMPETENCES

ACCOMPAGNEMENT VAE

FORMATION ET OUTPLACEMENT

Réseau conseil en évolution professionnelle

Du lundi
au vendredi
De 9 h à 17H

APC RH & Formation

Métropole et Dom

01 60 72 81 22

0805 031 081

prestations@apc-formation.com

www.apc-formation.com



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Les actions de formation
- Les bilans de compétences
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)